

FICHE ACTION N°3

Action N°3 : « Espace d'échange et de création jeunesse » 12/25 ans

Obligation :

L'association s'engage à mettre en œuvre le(s) projet(s) suivant comportant des « obligations de service public » destinées permettre la réalisation du (des) projet(s) visé(s) à l'article 1^{er} de la convention :

BUDGET PREVISIONNEL 2024				
CHARGES		PRODUITS		Dont subvention commune Miramas
		Ressources propres	4 019 €	
Frais généraux	28 510 €	Subventions :		
Salaires +charges	67 796 €	Ville, CEJ, CAF, Fonjep	92 287 €	59 379 €
TOTAL	96 306 €		96 306 €	59 379 €

Partenaires :

Ville de Miramas 59 379€

Caf des Bouches-du-Rhône pôle SPC / convention Prestation de Service Jeunesse PSJ
20 000€

Caf des Bouches-du-Rhône pôle accueil de loisir Prestation de service PSO en fonction de la fréquentation de l'accueil de jeunes 14/17ans

DRDJS convention et agréments

Lieu de l'action : MJC MPT DE MIRAMAS

Nombre de salles dédiées : 5

Animateur responsable de l'espace d'échange et de création

Directrice de l'accueil de jeunes 14/17 ans

Public concerné : 12/25 ans

Nous accueillons tous les jeunes de la ville de Miramas ainsi que ceux en situation d'handicap.

Nos actions touchent principalement les 14-17 ans s'appuyant jusqu'à présent sur l'accueil de jeunes et depuis 2018, nous avons créé un grand « **espace d'échange et de création pour les jeunes** » qui répond plus largement aux 12-25 ans.

Public mixte (50% filles/50% garçons) collégiens et lycéens ainsi que quelques jeunes déscolarisés de 12 à 20 ans issus de tous les quartiers.

Objectifs généraux :

- Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative ;
- Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat ;

- Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse (qualification et formation, stabilisation des équipes, évolution des pratiques...);
- Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas la structure.

Objectifs spécifiques :

- Développer les démarches participatives et citoyennes et favoriser la prise d'initiatives au travers de l'accompagnement de projet
- Favoriser l'accès à la Culture, l'accompagnement et la valorisation des projets jeunes : culturels, artistiques, numériques et citoyens
- Développer une information ciblée et ressource afin de favoriser leur l'autonomie et faciliter leur inclusion sociale
- Consolider les acquis, développer et maîtriser la démarche projet et l'accompagnement. Prendre du recul et analyser sa pratique professionnelle.

Objectifs opérationnels :

- Animer et faire vivre « l'espace d'échange et de création » autour de projets culturels et citoyen
- Animer et faire vivre un lieu ressource d'information, d'orientation et d'animation.
- Accueillir et animer, en toute sécurité les jeunes de 14 à 17 ans dans le cadre de « l'accueil de jeunes » agréé par la Jeunesse et les Sports (cf : projet pédagogique).
- À respecter la diversité des publics et favoriser la mixité socioculturelle.

Descriptif et Fonctionnement :

Un espace intitulé « **espace d'échange et de création pour les jeunes** » qui doit répondre plus largement aux 12-25 ans en leur proposant des multi espaces :

Musée Numérique / FabLab / un espace scénique / des ateliers culturels et artistiques / un espace numérique interactif / un Accueil de jeunes à vocation culturelle/ un espace de parole : commissions jeunesse /un espace d'information et de ressource/

Tous ces espaces de rencontre vont permettre la sociabilisation autour d'intérêts communs grâce à l'échange d'idées favorisant la construction de projets collectif ou individuel.

Le rôle des animateurs sera d'aider et d'accompagner les jeunes à passer de l'idée à l'élaboration et la mise en œuvre de projets ou d'actions.

Les Actions :

Horaires d'ouverture Accueil de Jeunes 14/17 ans et de l'Espace d'échange et de création jeunesse 12/25 ans.

Hors vacances :

Mercredi de 14h à 18h avec possibilité d'extension ou décalage horaire (20h maximum) pour les projets

Samedi 14H-18H

Mardi/vendredi 16H-20H avec possibilité d'extension ou décalage horaire (20h maximum) pour les projets

Vacances scolaires :

Lundi au Vendredi 14H-18H + extension horaire possible pour projets, sorties et soirées jeunes.

1. Citoyenneté :

A/ Les Commissions jeunesse (minimum 3/an) ouvertes aux 12-25 ans :

Temps d'écoute et d'échanges sur les sujets qui préoccupent les jeunes, mais aussi instance de décision sur les projets et la programmation culturelle et citoyenne jeunesse. Afin de favoriser leur implication et leur responsabilisation dans la vie de la structure et de la ville.

Présence d'un conseil d'administration des mineurs de moins de 16 ans

2. Culture et création :

A/ des projets culturels, artistiques et citoyens :

À l'initiative des jeunes, mise en œuvre de projets ou d'actions, collectifs ou individuels, avec des temps d'apprentissage de la démarche de projet, d'accompagnement à la réalisation, d'intervention de professionnels (artistes/conférenciers/ soigneur animaliers...) Et un temps de valorisation en présence des familles, amis, élus, professionnels.

Les formes peuvent être diverses et novatrices en fonction de chaque projet (théâtre/musique expositions, conférences-débats ...), avec création d'événements de valorisation et accompagnement à la mise en œuvre d'actions « Coup de projecteur » : spectacle/concert/vernissage...

B/Des sorties et rencontres culturelles et artistiques à tarif réduit voire gratuit, sont mises en place tout au long de l'année, en fonction des projets portés par les jeunes ou en fonction de leurs attentes, avec un accompagnement à l'ouverture et de la médiation culturelle (visite, bord de plateau, rencontre avec les artistes...)

C/ les stages / Fablab /espace numérique :

Expérimenter des activités ou projets dans les champs artistiques, culturels, scientifiques, numériques avec en appui un encadrement professionnel et des espaces dédiés : Musée Numérique, FAB LAB, Hall Numérique...

Stages culturels mis en place pendant les vacances (petites et grandes)

D/ « Espace Ressource jeunesse » libre et gratuit

Espace d'information d'écoute pour tous les jeunes 12- 25 ans et de leur famille, informer et orienter les jeunes (collégiens, lycéens et jeunes adultes) dans plusieurs domaines (construction du fond documentaire et des liens partenariaux sur plusieurs années)

L'animateur mettra en place :

Des temps d'accueil et d'écoute et sera en capacité d'accompagner les jeunes vers l'autonomie pour la compréhension et l'analyse des informations et des ressources en adéquation avec leurs besoins, ainsi que d'orienter sur les services compétents pouvant répondre au mieux à leurs attentes.

Des temps d'animation collective sur thématique avec les partenaires et professionnels concernés.

Inscription :

Annuelle de septembre à aout (fonctionnement en année scolaire)

À l'accueil de la MJC

Tarifs :

Cotisation de 10€/ an avec une participation supplémentaire pour de 0 à 10€ pour les sorties
Les stages : peuvent être gratuits ou payants en fonction des revenus (10 à 45€ la semaine).

Evaluation :

- Nombre de jeunes accompagnés
- Nombre de projets
- Typologie du public
- Diversité des projets
- Engagement des jeunes : assiduité, implication
- Valorisation des projets : satisfaction, plus-value pour les jeunes, reconnaissances : familles, partenaires

Période : 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024